



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

MODALITES DE SELECTIONS INTERNATIONALES

-

Saison Sportive 2021

-

**EQUIPE DE FRANCE JUNIOR
TRIATHLON**

version au 07 Juin 2021

PREAMBULE

L'objectif majeur de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) est d'obtenir des médailles lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo dont un titre. Pour toutes les disciplines reconnues de haut niveau de la fédération, les sélections en Equipe de France visent l'obtention de médailles lors des épreuves de référence (Championnats d'Europe et Championnats du Monde) et doivent contribuer à l'accession des jeunes sportifs au niveau international, afin de préparer durablement notre future élite aux grands rendez-vous de demain.

MODALITES GENERALES

1. Le Directeur Technique National est le sélectionneur, il arrête la sélection après consultation du comité de sélection.
2. Les sportifs sélectionnés doivent être licenciés auprès de la F.F.TRI. pour la saison 2021.
3. Peuvent être sélectionnés en Equipe de France les athlètes de nationalité française ou ayant demandé la nationalité française et remplissant les conditions demandées par les lois de l'Etat français en matière de naturalisation.
4. Un quota peut être attribué au choix du sélectionneur en dehors de tout critère. Il en sera de même pour tout dossard supplémentaire qu'attribueraient les instances internationales (World Triathlon (W.T.), European Triathlon (E.T.)).
5. Les sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection deviennent sélectionnés au sein de l'équipe de France pour la compétition correspondante.
6. Si, après application du point 5, le nombre de sportifs ayant satisfait aux critères d'accès à la sélection est supérieur au quota attribué à la F.F.TRI., le sélectionneur choisit les sélectionnés parmi ceux-ci dans l'intérêt de l'Equipe de France après consultation du comité de sélection.
7. Après l'attribution des places selon les points 4 à 6, s'il reste des places à attribuer, le sélectionneur peut, à discrétion, sélectionner un ou des sportifs dans l'intérêt de l'Equipe de France. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la publication de la sélection et de son évolution probable. Un ou des sportif(s) pourra (pourront) être retenu(s) pour participer à une stratégie collective permettant à un autre membre de l'équipe de France de décrocher une médaille.
8. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas utiliser le quota attribué à la France.
9. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.
10. Aucune sélection prononcée n'est définitive. La sélection reste subordonnée à l'application de la Convention de Sportif de Haut Niveau ou de la Convention de Sportifs sélectionnés en Equipe de France

(pour les sportifs non inscrits sur les listes ministérielles de Haut Niveau) dûment signée et dans le délai imparti et avec les objectifs de compétitivité de la FFTRI dans le contexte international.

11. Le sélectionneur peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnés, des remplaçants, tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il a été retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une absence totale ou partielle du suivi médical défini, de la surveillance médicale réglementaire si inscrit sur une liste ministérielle, d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux) ou du non-respect du calendrier de compétitions (tels que prévus dans la Convention de Sportif de Haut Niveau ou la Convention de Sportifs sélectionnés en Equipe de France)
En outre, suivant la nature du manquement constaté, le sportif s'expose à des mesures à son encontre (Convention de Sportif de Haut Niveau ou Convention de Sportifs sélectionnés en Equipe de France).
Pour les sportifs non inscrits sur liste ministérielle, le suivi médical minimum consiste en un examen clinique chez un médecin du sport, un électrocardiogramme de repos, une sérologie COVID et un questionnaire médical défini par W.T..
12. En cas de réalisation des critères d'éligibilité ou d'accès à la sélection pour différentes catégories d'âge concernant une même compétition, le sélectionneur détermine la compétition que le sportif dispute.
13. Les modalités sont contingentes à la condition qu'aucune modification ne soit apportée par E.T. ou W.T. aux règles en vigueur pour l'ensemble des épreuves de leur calendrier.
14. En cas de modification par E.T. ou W.T. des distances de compétition ou du format de compétition d'une épreuve, la F.F.TRI. se réserve le droit d'abroger les critères d'accès à la sélection et d'éligibilité liés à cette épreuve.
15. La F.F.TRI. se réserve le droit, à tout moment, d'amender ou modifier tout ou partie d'un texte de sélection pour tout motif dans l'intérêt de l'Equipe de France. En aucune manière, la F.F.TRI. ne pourrait être tenue pour responsable des conséquences entraînées par de tels amendements.

CHAMPIONNATS DU MONDE - DISTANCE SPRINT ET RELAIS MIXTE

Lieu : HAMILTON (Bermudes)

Date de l'épreuve : 15 au 17 octobre 2021

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 2002 et 2005 peuvent prétendre à la sélection.

Femmes et Hommes

Quota maximal World Triathlon : 3 Femmes / 3 Hommes

Quota attribué à la France : fonction des résultats sur les championnats d'Europe Junior 2021

Critères d'accès à la sélection:

- Avoir terminé dans les 3 premier(e)s du Championnat d'Europe de Triathlon Junior 2021

Critères d'éligibilité :

- Avoir terminé dans les 8 premier(e)s du championnat d'Europe de Triathlon Junior 2021
- Avoir remporté la coupe d'Europe junior 2021 de Triathlon de Banyoles à condition d'avoir au moins 50 sportifs (ves) et 12 nations représentées au départ

Date de publication de la sélection : 08 Septembre 2021

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR / U23 DE RELAIS MIXTE

Lieu : HAMILTON (Bermudes)

Date de l'épreuve : 15 au 17 octobre 2021

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais mixte (sous réserve de modification par World Triathlon)

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 1998 et 2005 peuvent prétendre à la sélection.

Quota maximal World Triathlon : Jusqu'à 1 équipe composée de 2 femmes et 2 hommes peut être inscrite auprès de W.T.

Les athlètes sélectionnés sur la course individuelle du championnat du Monde s'engagent à être à la disposition du sélectionneur pour participer à cette épreuve.

Date d'annonce de la sélection : La veille de l'épreuve de relais

CHAMPIONNAT D'EUROPE - SUPER SPRINT

Lieu : KITZBÜHEL (Autriche)

Date de l'épreuve : 18 au 20 juin 2021

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 2002 et 2005 peuvent prétendre à la sélection.

Femmes et Hommes

Quota maximal Europe Triathlon : 4 femmes / 4 hommes (sous réserve de confirmation par E.T.)

Quota attribué à la France : 2 femmes / 4 hommes (sous réserve de confirmation par E.T.)

Le choix des sportifs (ves) se fait dans l'intérêt de l'équipe de France selon un choix discrétionnaire du sélectionneur. Le sélectionneur pourra notamment s'appuyer sur :

- Les résultats des championnats de France Jeunes de triathlon 2020 Cadets et Juniors, filles et garçons, de Montceau-Les-Mines,
- Les résultats des prises de temps chronométrées sur 800 m NL en bassin de 50 m et sur 5000 m course à pied sur piste telles que définies ci-dessous,
- L'évaluation faite de la capacité du sportif à performer sur les Championnats d'Europe de triathlon 2021 de Kitzbühel (Autriche).

Les sportifs (ves) qui souhaitent soumettre des résultats de prises de temps chronométrées devront le faire **par voie électronique à l'Entraîneur National, Monsieur Romain LIEUX (rlieux@fftri.com) avant le 09 Mai 2021 minuit.**

Modalités générales

Le point 4 est modifié comme ceci : "Tout dossard supplémentaire qu'attribueraient les instances internationales (World Triathlon (W.T.), European Triathlon (E.T.)) peut être attribué à discrétion du sélectionneur."

Les points 5 à 7 des modalités générales des sélections en Equipe de France sont abrogés pour le championnat d'Europe Junior de triathlon 2021.

Conditions de recevabilité des prises de temps chronométrées

Pour être recevables par le directeur technique national, les prises de temps chronométrées s'effectueront dans les conditions suivantes :

1) Pour la natation et la course à pied :

- Préciser les temps réalisés (natation, course à pied et totaux) arrondis à la seconde (format : mm : ss)
- Préciser la date, l'adresse postale complète des installations sportives utilisées.
- Préciser le nom du chronométreur et le nom de la ou des personnes effectuant les prises de vue.
- La vidéo de la sportive ou du sportif est filmée dans son intégralité, sans interruption, virages compris en course à pied et en natation. Les vidéos devront être envoyées via un lien "Youtube" en mode "non répertoriée".
- La prise de vue doit permettre de suivre l'ensemble de la distance, sans qu'il y ait aucune ambiguïté possible sur l'identité de la sportive ou du sportif.
- Pour les prises de vue avec un téléphone mobile, utiliser le mode avion afin d'éviter une interruption en cas d'appel.

2) Pour la natation :

- Bassin de 50 m, nage en couloir seule ou seul, départ plongé, aucune aide extérieure, aucune poussée.
- Maillot de bain obligatoire (combinaison de natation, shorty, trifonction, etc... sont interdits)
- Montrer sur la vidéo de la prise de temps chronométrée, le maillot de bain et le visage de la sportive ou du sportif quelques secondes avant que le départ ne soit donné.
- Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquez nominativement la composition de la série et la ligne d'eau occupée. Mais attention à ce que la prise de vues soit sans équivoque.

3) Pour la course à pied :

- Sur piste de 400 m, nous laissons la possibilité que plusieurs sportives ou sportifs courent en même temps lors de la prise de temps comme cela peut-être le cas en compétition, mais l'accompagnement par un vélo n'est pas autorisé. Aucune aide extérieure, aucune poussée. Filles et garçons doivent être séparés.
- Si plusieurs sportives ou sportifs font partie d'une série, indiquez nominativement la composition de la série.
- Montrer sur la vidéo de la prise de temps chronométrée, les chaussures utilisées et le visage de la sportive ou du sportif quelques secondes avant que le départ ne soit donné.
- La marque et le modèle des chaussures doivent être nommés dans le courriel lors de l'envoi de la vidéo et doivent respecter les règles définies ci-dessous.
- Règles sur l'usage des chaussures pour le 5000 m course à pied :

Suite au constat effectué pour des chaussures dites « nouvelle génération », World Athletics, l'instance mondiale pilotant l'athlétisme, a pris certaines dispositions pour limiter leur usage au cours des épreuves d'athlétisme. Ces dispositions courent jusqu'au mois d'août 2021 et jusqu'à la fin du cycle olympique en cours, qui est décalé d'une

année. Nous décidons de suivre ces dispositions réglementaires et de ne pas autoriser l'utilisation de ces chaussures « nouvelle génération » lors de la réalisation des temps comptant pour cette sélection.

Ainsi, lors du 5000 m nous adoptons le règlement édicté par World Athletics, notamment la règle 5 des règles techniques. Les chaussures devront notamment avoir une épaisseur de semelle inférieure à 25 mm (cas des épreuves de courses sur piste à partir de 800 m). D'autre part, les pointes sont interdites.

En date du 16 avril 2021, les modèles approuvés par World Athletics sont dans le tableau suivant : [World Athletics Shoe Compliance List](#).

Ainsi, le modèle porté au cours des tests devra obligatoirement figurer dans la liste des chaussures approuvées par World Athletics à la date du 16 avril 2021, ne pas comporter de pointes (modèle de Type "No spikes") et comporter la mention "YES" dans la colonne "Track from 800 m < 25 mm".

Date de publication de la sélection : 14 Mai 2021

CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIOR DE RELAIS MIXTE

Lieu : KITZBÜHEL (Autriche)

Date de l'épreuve : 18 au 20 juin 2021

Distance : 4 x (300m - 8km - 2km) en relais mixte (sous réserve de modification par E.T.)

Seuls (es) les athlètes nés (es) entre 2002 et 2005 peuvent prétendre à la sélection.

Quota maximal Europe Triathlon : Jusqu'à 1 équipe composée de 2 femmes et 2 hommes peut être inscrite auprès de E.T..

Les athlètes sélectionnés sur la course individuelle du Championnat d'Europe s'engagent à être à la disposition du sélectionneur pour participer à cette épreuve.

Date d'annonce de la sélection : La veille de l'épreuve de relais